

Entre particules fines et Amazon : Joyeux Noël !...

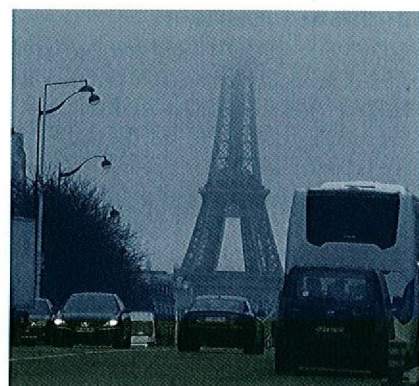
Durant plusieurs jours, le Parisien a vécu dans un voile de pollution aux particules fines. L'Ile-de-France n'était pas la seule à être affectée. Le phénomène a été constaté dans d'autres régions françaises et européennes. Ce pic de pollution a été décrit par les experts comme le plus grave depuis une dizaine d'années.

Selon eux, plusieurs facteurs se sont additionnés : un anticyclone exceptionnellement long (une quinzaine de jours contre cinq ou six ordinairement) impliquant une absence de pluie et de vent ; un air plus chaud près du sol y étant resté collé, avec comme conséquence que l'air ne se mélange plus avec l'air froid et ne se renouvelle plus. Les experts et surtout les habitants en ont été réduits à prier pour qu'un anticyclone veuille bien se déplacer un peu ou qu'une petite dépression se creuse pour chasser avec le vent ou laver avec la pluie un peu la pollution. La circulation automobile est mise au banc des accusés. L'observatoire de la qualité de l'air en Ile-de-France confirme d'ailleurs qu'elle est la principale source de pollution. Aussi les pouvoirs publics préconisent-ils la circulation alternée pour

d'une motorisation peu polluante. Ces dispositions peuvent être jugées pertinentes. En effet, en 2014, en région parisienne, après un épisode de pollution similaire, il a été constaté qu'avec la mise en œuvre de la circulation alternée, la concentration de particules fines (diamètre inférieur à 10 microns) avait diminué en moyenne de 6 %.

La lumière blafarde des ordinateurs

Mais cela ne saurait suffire, car les conditions anticycloniques risquent d'être de plus en plus nombreuses à cause du réchauffement climatique et, en croire les experts, celles-ci ne font qu'accentuer les problèmes de pollution chronique. La réalité est que nous devons prendre conscience, et je dis « nous » parce que les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia sont concernées, qu'il n'est plus possible d'avoir des comportements du siècle dernier. La conjonction de nos modes de vie et de la croissance démographique affecte gravement les équilibres écologiques de notre planète. Il va donc falloir s'adapter. Je serai franche, il est des dispositions à respecter que je jugerais pertinentes ou plaisantes : que la vitesse autorisée en zone urbaine passe de 50 km/h à 30 km, que l'on encourage le co-voiturage, que l'on incite à la marche ou au vélo pour les déplacements de proximité, que l'on développe les transports collectifs, que l'on subventionne l'acquisition de véhicules moins polluants le temps que disparaisse le vieux parc... Mais il est d'autres mesures qui me choquent ou me suggèrent que je suis d'un autre siècle et que je commence vraiment à regretter le bon vieux temps. Plusieurs villes européennes ont instauré un accès payant pour les voitures faisant que les automobilistes pauvres sont de facto interdits de séjour.



Cette nouvelle sélection par l'argent totalement assumée révèle que les nantis de centre-ville sont désormais disposés à revendiquer un droit d'exclure pour se préserver. J'y vois un premier pas vers d'autres mises à l'écart et, peut-être un jour, des concentrations forcées ou pire encore. Il est par ailleurs de plus en plus courant de vouloir interdire le bon vieux feu de bois. Cela m'attriste, car cela confirme, en cette période où l'on s'apprête à fêter Noël, que, dans quelques années, dans nos villages, le Père Noël restera enfermé derrière la vitre d'un insert, et que le figatellu ne pourra plus être préparé qu'à la poêle ou au four. De quoi pleurer de nostalgie, d'autant que les crèches sont de plus en plus condamnées à la clandestinité, que les cantiques de la Nativité ne peuvent plus s'élever que dans le ciel des églises et que la féerie des magasins de jouets laisse place au minimalisme des rayons d'hypermarchés ou à la lumière blafarde des ordinateurs qui permettent de passer commande sur Amazon.

• Alexandra Sereni

contrer les effets d'un pic de pollution. Quant à la Ville de Paris, elle imposera prochainement que les voitures arborent sur leur pare-brise une vignette témoignant de leur niveau de pollution, ce qui permettra, lors des pics de pollution, de ne laisser rouler dans Paris que les véhicules électriques et ceux équipés